

# Commentaires à propos du guide sur les identificateurs de ressource uniques

A envoyer à [marie.lambois@ign.fr](mailto:marie.lambois@ign.fr) avant le 30/09/2015

Date: 2015-07-28

Document: Guide sur les identificateurs de ressources uniques

1	2	(3)	4	5	(6)	(7)
Organisme	N° de la clause ou de l'annexe (par exemple 3.1)	Paragraphe/Figure/Tableau/Note/Ligne (par exemple Tableau 1)	Type de commentaire (général (G), technique (T) ou editorial (E))	Commentaire de l'organisme (explication du besoin de modification)	Modifications proposées par l'organisme	Décision du comité d'édition sur chacun des commentaires

CIGAL	Tout le document		G	En cas d'impression partielle ou document non relié, manque d'information d'identification sur les pages.	Ajouter sur chaque page du guide un en-tête et pied de page précisant à minima : - Le titre du document - La version du document - le nom du fichier - le numéro de page	Accepté
CIGAL	5.2.2.4	Paragraphe 1	G	Dans la phrase « (...) leur création étant basée sur la génération d'une longue (128 bits) chaîne de caractères aléatoires. » mettre « (128 bits) » en fin de phrase.	Nouvelle formulation : « UUID (Universal Unique Identifier) est un type d'identifiant qui permet de générer des identifiants "statistiquement" uniques, leur création étant basée sur la génération d'une longue chaîne de caractères aléatoires (128 bits). »	Accepté
CIGAL	5.2.2.4	Paragraphe 1	G	Orthographe : pluriel de « bibliothèque »	Nouvelle formulation : « Beaucoup de langage ont des bibliothèques_ »	Accepté
GéoPicardie	Remerciements	Remerciements page 2	E	Il manque un accent à GéoPicardie		Accepté
GéoPicardie	Tout le document		E	Des numéros de page faciliteraient l'utilisation du document.		Accepté
GéoPicardie	Tout le document		E	INSPIRE est parfois écrit en minuscules dans le document. Je propose que l'on homogénéise cela.		Accepté

# Commentaires à propos du guide sur les identificateurs de ressource uniques

A envoyer à [marie.lambois@ign.fr](mailto:marie.lambois@ign.fr) avant le 30/09/2015

Date: 2015-07-28

Document: Guide sur les identificateurs de ressources uniques

1	2	(3)	4	5	(6)	(7)
Organisme	N° de la clause ou de l'annexe (par exemple 3.1)	Paragraphe/ Figure/Tableau/Note/Ligne (par exemple Tableau 1)	Type de commentaire (général (G), technique (T) ou editorial (E))	Commentaire de l'organisme (explication du besoin de modification)	Modifications proposées par l'organisme	Décision du comité d'édition sur chacun des commentaires

GéoPicardie	Tout le document		E	Les termes « résolveur » et « resolver » sont employés dans le document. Peut-on faire un choix pour l'ensemble du document ?		Accepté « résolveur » est employé
GéoPicardie	Tout le document		E	Les guillemets anglais sont utilisés dans le document. Je propose que l'on utilise les guillemets français : « »		Accepté
GéoPicardie	Sommaire	Sommaire page 3	E	Les numéros de page dans le sommaire sont exotiques : au § 5.3, la numérotation reprend à 1.		Accepté
GéoPicardie	1		E	La description des objectifs de ce document est trop sommaire. On ne sait pas à qui il s'adresse.		Cible précisée : Administrateur de plateforme -> définir une politique d'identifiant / stratégie des plateformes
GéoPicardie	Tout le document		E	À mon humble avis, ce document n'est pas suffisamment concret. On sent qu'il a été rédigé avec par des spécialistes des questions de standardisation liées à INSPIRE. Mais son contenu n'est pas directement exploitable par des administrateurs de plates-formes. Est-ce bien la cible ?		Exemples intégrés en annexe

# Commentaires à propos du guide sur les identificateurs de ressource uniques

A envoyer à [marie.lambois@ign.fr](mailto:marie.lambois@ign.fr) avant le 30/09/2015

Date: 2015-07-28

Document: Guide sur les identificateurs de ressources uniques

1	2	(3)	4	5	(6)	(7)
Organisme	N° de la clause ou de l'annexe (par exemple 3.1)	Paragraphe/ Figure/Tableau/Note/Ligne (par exemple Tableau 1)	Type de commentaire (général (G), technique (T) ou editorial (E))	Commentaire de l'organisme (explication du besoin de modification)	Modifications proposée par l'organisme	Décision du comité d'édition sur chacun des commentaires

GéoPicardie	1 & 2		E	<p>Le document parle directement d'IRU sans expliquer de quoi il s'agit. Il faudrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indiquer à quoi cela sert. Aujourd'hui on dit que c'est un « aspect fondamental de l'architecture de services INSPIRE ». Mais j'ai l'impression que ce n'est pas sa raison d'être première. Il me paraîtrait intéressant qu'on commence par dire ce que c'est et son rôle premier avant de présenter l'impact qu'il peut avoir sur les liens entre métadonnées et de services.</li> <li>- Renvoyer vers les documents qui introduisent cette notion (aujourd'hui dans le document on évoque juste l'existence de documents de manière vague – il faudrait être plus précis)</li> <li>- Rappeler que c'est un champ des métadonnées qui est obligatoire</li> </ul>		Accepté (2.1 enrichi)
GéoPicardie	1	Dernier paragraphe	E	Je pense que l'objectif de ce guide est de présenter différentes méthodes de mise en place d'IRU au niveau national tout en garantissant une compatibilité avec les exigences de la directive INSPIRE. Il faudrait peut-être rappeler que l'on cherche à assurer la compatibilité avec INSPIRE dans cette phrase.		Accepté
GéoPicardie	2.1	2 <sup>e</sup> phrase	E	La 2 <sup>e</sup> phrase dépasse le cadre des définitions : « Le partage des données et l'interaction qui se fait de plus en plus entre infrastructure de données rend nécessaire d'avoir une plus grande rigueur et une meilleure coordination à l'attribution de ces identifiants ». Cette phrase aurait plutôt sa place dans l'introduction.		Accepté.

# Commentaires à propos du guide sur les identificateurs de ressource uniques

A envoyer à [marie.lambois@ign.fr](mailto:marie.lambois@ign.fr) avant le 30/09/2015

Date: 2015-07-28

Document: Guide sur les identificateurs de ressources uniques

1	2	(3)	4	5	(6)	(7)
Organisme	N° de la clause ou de l'annexe (par exemple 3.1)	Paragraphe/ Figure/Tableau/Note/Ligne (par exemple Tableau 1)	Type de commentaire (général (G), technique (T) ou editorial (E))	Commentaire de l'organisme (explication du besoin de modification)	Modifications proposée par l'organisme	Décision du comité d'édition sur chacun des commentaires

GéoPicardie	2.3	Dernier paragraphe	T	Ne faudrait-il pas faire preuve de pédagogie en expliquant la différence entre l'identifiant du fichier de métadonnées et celui de la ressource ?		Lien vers les chapitres du guide de métadonnées et terme correspondant ajouté.
GéoPicardie	2.4		E	La section « Comment est modélisé l'identifiant de ressource... » me semble sortir du cadre strict des définitions.		Partie renommée : Définitions, contexte et problématique
GéoPicardie	2.4		E	Il manque des exemples concrets pour illustrer cette partie. Elle suffisamment technique pour mériter des illustrations concrètes.		Exemple XML ajouté
GéoPicardie	2.5		E	La section « Quelle organisation nationale ? » me semble sortir du cadre strict des définitions.		Partie renommée : Définitions, contexte et problématique
GéoPicardie	2.5		E	On parle de « politique d'identifiant de ressource » sans définir de quoi il s'agit. Qu'est-ce qu'une politique d'identifiant de ressource ? <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le choix entre MD_Identifiant et RS_Identifiant ?</li> <li>- La manière précise dont sont structurés les IRU ?</li> <li>- Le fait que les IRU soient résolubles ou non ?</li> </ul>		Référence ajoutée

# Commentaires à propos du guide sur les identificateurs de ressource uniques

A envoyer à [marie.lambois@ign.fr](mailto:marie.lambois@ign.fr) avant le 30/09/2015

Date: 2015-07-28

Document: Guide sur les identificateurs de ressources uniques

1	2	(3)	4	5	(6)	(7)
Organisme	N° de la clause ou de l'annexe (par exemple 3.1)	Paragraphe/ Figure/Tableau/Note/Ligne (par exemple Tableau 1)	Type de commentaire (général (G), technique (T) ou editorial (E))	Commentaire de l'organisme (explication du besoin de modification)	Modifications proposée par l'organisme	Décision du comité d'édition sur chacun des commentaires

GéoPicardie	2.5		E	Le terme « système de gestion d'identifiants » est mentionné deux fois. S'agit-il d'un synonyme de « politique d'identifiant de ressource » ? Si c'est le cas, je préférerais qu'un seul terme soit utilisé et qu'il soit défini.		Explicité dans les définitions
GéoPicardie	2.5	Dernier paragraphe	E	Le fait de statuer sur une question pas simple à comprendre par un simple « Le scénario 2 » est retenu est plutôt déroutant. Ce serait peut-être moins choquant d'indiquer qu'il s'agit d'un parti pris (que l'on peut justifier par le souci de tendre vers une meilleure gestion des IRU à l'échelle nationale tout en prenant en compte les démarches existantes déjà mises en œuvre au niveau local) dans le chapitre d'introduction plutôt qu'une ouverture vers plusieurs scénarios dans un chapitre consacré aux définitions.		Nouvelle partie créée et paragraphe développé
GéoPicardie	2.5		E	Les termes « cohérence » et « incohérence » sont utilisés. C'est plutôt brutal sachant qu'on ne sait pas de quoi on parle. On a déjà des tonnes de règles issues de l'ISO et d'INSPIRE. Il faudrait peut-être relativiser en donnant des exemples d'incohérence. J'ai plutôt l'impression que l'on aurait plus affaire à des variétés ou des variations plutôt que des incohérences.		Accepté. Reformulé.
GéoPicardie	2.6	Première phrase	E	Je propose de reformuler de cette manière : « S'il est résolvable, l'identifiant permet d'avoir accès à la ressource ou à un descriptif de la ressource ».		Accepté
GéoPicardie	2.6.1	Dernière phrase	T	Je ne comprends le « ou stable dans le temps ». Si l'URL n'est pas connue du resolver, en quoi le fait que l'URL soit stable résout un problème ?		Accepté. Reformulé

# Commentaires à propos du guide sur les identificateurs de ressource uniques

A envoyer à [marie.lambois@ign.fr](mailto:marie.lambois@ign.fr) avant le 30/09/2015

Date: 2015-07-28

Document: Guide sur les identificateurs de ressources uniques

1	2	(3)	4	5	(6)	(7)
Organisme	N° de la clause ou de l'annexe (par exemple 3.1)	Paragraphe/ Figure/Tableau/Note/Ligne (par exemple Tableau 1)	Type de commentaire (général (G), technique (T) ou editorial (E))	Commentaire de l'organisme (explication du besoin de modification)	Modifications proposée par l'organisme	Décision du comité d'édition sur chacun des commentaires

GéoPicardie	2.6.1		E	La section « Comment résoudre l'identifiant » me semble sortir du cadre strict des définitions.		Partie renommée : Définitions, contexte et problématique
GéoPicardie	2.6.2		E	La section « Qui met en place le résoudre » me semble sortir du cadre strict des définitions.		Partie renommée : Définitions, contexte et problématique
GéoPicardie	2.6.3		E	La section « Quel est l'intérêt d'un identifiant résolvable » me semble sortir du cadre strict des définitions. J'aurais tendance à reverser cette partie dans la section 3 car j'ai plutôt l'impression qu'il s'agit d'une bonne pratique commune.		Partie renommée : Définitions, contexte et problématique
GéoPicardie	2.6.3	3 <sup>e</sup> paragraphe	E	Le terme « identifiants uniques de ressource » est utilisé. Ne faudrait-il pas mieux utiliser le terme « identifiants de ressource unique » ?		Accepté
GéoPicardie	2.6.3	4 <sup>e</sup> paragraphe	T	La mention de « via "operatesOn", et dans les Capacités » devrait être accompagnée d'exemples pour chacun de ces cas.		Illustration ajoutée
GéoPicardie	2.6.3	Dernier paragraphe	E	Il manque un « s » à « des identifiant » et à « non résolvable ».		Accepté

# Commentaires à propos du guide sur les identificateurs de ressource uniques

A envoyer à [marie.lambois@ign.fr](mailto:marie.lambois@ign.fr) avant le 30/09/2015

Date: 2015-07-28

Document: Guide sur les identificateurs de ressources uniques

1	2	(3)	4	5	(6)	(7)
Organisme	N° de la clause ou de l'annexe (par exemple 3.1)	Paragraphe/Figure/Tableau/Note/Ligne (par exemple Tableau 1)	Type de commentaire (général (G), technique (T) ou editorial (E))	Commentaire de l'organisme (explication du besoin de modification)	Modifications proposées par l'organisme	Décision du comité d'édition sur chacun des commentaires

GéoPicardie	3.1	3 <sup>e</sup> paragraphe	T	La phrase « En fonction de la technologie retenue, cette unicité peut se faire de façon statistique ou par construction. » n'est pas bien claire. Est-ce que « statistique » fait référence à la construction d'identifiants à partir de nombre aléatoires ? Je serais favorable à rendre cette phrase plus claire.		Accepté. Exemples ajoutés
GéoPicardie	3.1	4 <sup>e</sup> paragraphe	T	Il faudrait peut-être aussi demander aux outils de catalogage de s'assurer que plusieurs ressources cataloguées ne portent pas le même IRU.		Accepté. Il a été explicité que c'est un cas rare et interdit dans le Géocatalogue.
GéoPicardie	3.1	Dernier paragraphe	E	Peut-on mentionner le paragraphe du guide qui traite de cette question ?		Accepté
GéoPicardie	3.2	1 <sup>re</sup> phrase	E	Je n'aime pas cette phrase : « La métadonnée INSPIRE de la ressource offre la possibilité de renseigner plusieurs identifiants de ressources uniques. » Peut-on la reformuler en « La directive INSPIRE autorise une fiche de métadonnées à présenter plusieurs IRU » ?		Accepté
GéoPicardie	3.3	Dernier paragraphe	T	La phrase « La ressource vers laquelle pointe l'identifiant peut également être choisie via un mécanisme de négociation de contenu. » pourrait être précisée en évoquant l'usage de mimetypes dans les en-têtes de requête http.		Accepté
GéoPicardie	4	Premier paragraphe	E	Peut-on commencer le paragraphe par une phrase introductive du genre « Un résolveur sera mis en place à l'échelle national... » ?		Accepté

# Commentaires à propos du guide sur les identificateurs de ressource uniques

A envoyer à [marie.lambois@ign.fr](mailto:marie.lambois@ign.fr) avant le 30/09/2015

Date: 2015-07-28

Document: Guide sur les identificateurs de ressources uniques

1	2	(3)	4	5	(6)	(7)
Organisme	N° de la clause ou de l'annexe (par exemple 3.1)	Paragraphe/Figure/Tableau/Note/Ligne (par exemple Tableau 1)	Type de commentaire (général (G), technique (T) ou editorial (E))	Commentaire de l'organisme (explication du besoin de modification)	Modifications proposées par l'organisme	Décision du comité d'édition sur chacun des commentaires
GéoPicardie	4	5 <sup>e</sup> paragraphe	T	Je ne comprends pas pourquoi le résolveur construit un identifiant pour des données moissonnées. Au § 3.1 on a indiqué que le moissonnage ne doit pas modifier les identifiants. Est-il légitime que le Géocatalogue modifie une fiche de métadonnées pour y insérer un identifiant ?		« Le choix sera laissé aux producteurs de renseigner ou non l'identifiant »
GéoPicardie	4	Exemple en fin de section	T	Je ne comprends pas l'exemple fourni. Je ne comprends pas pourquoi on doit forcément fournir la fiche de métadonnées par moissonnage si c'est pour ensuite consulter la fiche dans le nom de domaine du Géocatalogue.		« Le choix sera laissé aux producteurs de renseigner ou non l'identifiant »
GéoPicardie	4		E	Je ne trouve pas naturel que le chapitre sur le résolveur national (§4) soit présenté avant le chapitre 5 (« Quelle technologie choisir »).		Résolveur national intégré dans la partie « Quelle technologie choisir ? »
GéoPicardie	5.2.1.1	Titre	E	Le titre laisse penser que http URI = URL. D'autant plus que le chapitre ne parle quasiment que d'URI. A mon avis c'est trompeur.		Accepté (mention d'URL supprimée)
SHOM	3.2	2 <sup>o</sup> §	G	La présence de deux ou plus identifiants est également utile pour les données co-produites. Par exemple les MNT SHOM-IFREMER ont un identifiant SHOM et un identifiant IFREMER.	Ajouter cet exemple.	Accepté
SHOM	3.2	Sous la 1ère figure	G	Qu'est-ce qu'un postfix ? Google ne me parle que de serveur mail.		Accepté Remplacé par suffixe



# Commentaires à propos du guide sur les identificateurs de ressource uniques

A envoyer à [marie.lambois@ign.fr](mailto:marie.lambois@ign.fr) avant le 30/09/2015

Date: 2015-07-28

Document: Guide sur les identificateurs de ressources uniques

1	2	(3)	4	5	(6)	(7)
Organisme	N° de la clause ou de l'annexe (par exemple 3.1)	Paragraphe/ Figure/Tableau/Note/Ligne (par exemple Tableau 1)	Type de commentaire (général (G), technique (T) ou editorial (E))	Commentaire de l'organisme (explication du besoin de modification)	Modifications proposées par l'organisme	Décision du comité d'édition sur chacun des commentaires

SHOM	4	4 <sup>e</sup> §	E	Un E en trop à résolu.	Le supprimer	Accepté
SHOM	5	1 <sup>er</sup> §	E	Les participes passés « géré » ne sont pas accordés.	« Les DOI gérés ... URN gérés »	Accepté
SHOM	5.1	1 <sup>er</sup> §	E	Il manque une syllabe au mot intimement.	Le corriger.	Accepté
SHOM	5.1	1 <sup>er</sup> §	E	Accord du verbe pouvoir avec « un certain nombre » et non.	« Un certain nombre de contraintes... peut influencer	Accepté mais les 2 sont autorisés
SHOM	5.1	Résolvabilité	G	Quel réseau ?		Accepté. Précision ajoutée
SHOM	5.2.2.4	1 <sup>er</sup> §	E	Je rajouterais un s à langage et il en manque un à bibliothèque.		Accepté
SHOM	6.2	1ere phrase	E	Il y a deux fois de suite les mots « d'une politique d'identification ».		Accepté

# Commentaires à propos du guide sur les identificateurs de ressource uniques

A envoyer à [marie.lambois@ign.fr](mailto:marie.lambois@ign.fr) avant le 30/09/2015

Date: 2015-07-28

Document: Guide sur les identificateurs de ressources uniques

1	2	(3)	4	5	(6)	(7)
Organisme	N° de la clause ou de l'annexe (par exemple 3.1)	Paragraphe/ Figure/Tableau/Note/Ligne (par exemple Tableau 1)	Type de commentaire (général (G), technique (T) ou editorial (E))	Commentaire de l'organisme (explication du besoin de modification)	Modifications proposée par l'organisme	Décision du comité d'édition sur chacun des commentaires
SHOM	6.2	Financement	E	Il manque un r à interruption.		Accepté
SHOM	Divers endroits		E	On trouve dans le document fiche de métadonnées et fiche de métadonnée au singulier.	Tout passer en fiche de métadonnées	Accepté
IGN	Document		G	Ce document donne très peu de solutions (une seule recommandation nationale) et laisse beaucoup de questions ouvertes, d'options possibles.  Il paraît beaucoup moins directif que les guides sur les métadonnées et les services.	Mettre plus de recommandations ou changer le titre ?	Ce document est un guide ce qui n'implique pas qu'il contienne beaucoup de recommandations. Les contraintes ont été volontairement réduites au strict minimum par le GT IRU.
IGN	2.5		E	Le choix du scénario 2 est une décision importante, qui n'est pas mise en valeur graphiquement.	Encadrer, souligner, écrire en couleur, ...	Accepté
IGN	2.6.3		T/E	Ce n'est pas facile de comprendre du lien vers les adresses de service (d'ailleurs, je ne l'ai pas compris). Une illustration graphique pourrait aider.	Ajouter une illustration	Accepté
IGN	2.6.3	Dernière phrase	E	« Même si des identifiant "non résolvable" sont possibles »	Remplacer par : « Même si des identifiants "non résolvables" sont possibles	Accepté

# Commentaires à propos du guide sur les identificateurs de ressource uniques

A envoyer à [marie.lambois@ign.fr](mailto:marie.lambois@ign.fr) avant le 30/09/2015

Date: 2015-07-28

Document: Guide sur les identificateurs de ressources uniques

1	2	(3)	4	5	(6)	(7)
Organisme	N° de la clause ou de l'annexe (par exemple 3.1)	Paragraphe/ Figure/Tableau/Note/Ligne (par exemple Tableau 1)	Type de commentaire (général (G), technique (T) ou editorial (E))	Commentaire de l'organisme (explication du besoin de modification)	Modifications proposées par l'organisme	Décision du comité d'édition sur chacun des commentaires

IGN	2.6.3	Dernière phrase	T	Le guide de saisie des métadonnées laisse le choix pour que la ressource retourne soit la ressource elle-même, soit ses métadonnées.  Le fait de laisser ces 2 options est-il toujours pertinent dans le cadre de ce guide ? ou une option est-elle préférable ?	A préciser explicitement	Accepté
IGN	3.3		E	« vers la données en téléchargement »	Remplacer par : « vers la donnée en téléchargement »	Accepté
IGN	5.2		T	Je ne comprends pas la note (En effet il est désormais communément admis que les HTTP URIs ne pointent pas vers une donnée (ne soient pas des URLs). Dans ce cas, ils ne correspondent pas à la définition d'identifiants résolubles nativement.	Clarifier	Clarifié.
IGN	5.2.2.4		E	« Beaucoup de langage ont des bibliothèque »	Remplacer par : « Beaucoup de langages ont des bibliothèques »	Accepté
IGN	5.3		T	Le tableau est bien sûr très intéressant mais reste un peu abstrait.	Donner éventuellement des exemples de choix de la part d'acteurs nationaux, expliquant les principales raisons leur ayant fait choisir telle ou telle technologie.	Exemples intégrés en annexe
IGN	6.2	Qui informer ?	T	Le document ne donne aucune piste mais se contente de signaler l'importance de communiquer.	Indiquer quelle doit être la cible de la communication (règle générale, exemples, ...)	Accepté

# Commentaires à propos du guide sur les identificateurs de ressource uniques

A envoyer à [marie.lambois@ign.fr](mailto:marie.lambois@ign.fr) avant le 30/09/2015

Date: 2015-07-28

Document: Guide sur les identificateurs de ressources uniques

1	2	(3)	4	5	(6)	(7)
Organisme	N° de la clause ou de l'annexe (par exemple 3.1)	Paragraphe/ Figure/Tableau/Note/Ligne (par exemple Tableau 1)	Type de commentaire (général (G), technique (T) ou editorial (E))	Commentaire de l'organisme (explication du besoin de modification)	Modifications proposée par l'organisme	Décision du comité d'édition sur chacun des commentaires

IGN	Annexes		T	Le projet ARE3NA aurait publié une liste de recommandations (5 « to do », 5 « not to do »).	Fournir cette liste (si son existence est confirmée) en annexe.	Accepté
IGN	8		E	Quelques fautes d'orthographe	A corriger	Je pense en avoir corrigé une bonne partie. A vérifier
CPI/DOM/ PNE IG	1.	Introduction	G	Nous aurions aimé trouvé dans l'introduction une explication de l'enjeu réel à rendre les identifiants de ressources résolubles (au sens HTTP).  En effet, rendre un identifiant résoluble ne nous semble pas apporter de plus-value à l'infrastructure existante puisque les fiches de métadonnées des ressources INSPIRE doivent inclure un localisateur de la ressource. C'est ce localisateur de ressource qui doit être résoluble et non pas l'identifiant en tant que tel.	Montrer les véritables enjeux et plus-values à rendre résolubles les identifiants de ressources INSPIRE, sans pour autant vouloir définir une politique nationale d'URI.	Cf 2.6.3
CPI/DOM/ PNE IG	4.	Résolveur national	G	Ce chapitre positionne le Géocalogues comme résolveur national. Comme il s'agit de la principale préconisation de ce document, il mériterait d'être développé davantage, notamment en termes stratégiques et de positionnement par rapport à data.gouv.fr (Etabl).  La question centrale semble être finalement celle de la pérennité de ce résolveur et de son nom de domaine.	Il faudrait définir un plan d'actions pour mettre en place ce résolveur national, avec une garantie de pérennité de son nom de domaine.  Il s'agit d'un véritable projet interministériel	Projet piloté par le BRGM - > inquiétudes à leur remonter

# Commentaires à propos du guide sur les identificateurs de ressource uniques

A envoyer à [marie.lambois@ign.fr](mailto:marie.lambois@ign.fr) avant le 30/09/2015

Date: 2015-07-28

Document: Guide sur les identificateurs de ressources uniques

1	2	(3)	4	5	(6)	(7)
Organisme	N° de la clause ou de l'annexe (par exemple 3.1)	Paragraphe/Figure/Tableau/Note/Ligne (par exemple Tableau 1)	Type de commentaire (général (G), technique (T) ou editorial (E))	Commentaire de l'organisme (explication du besoin de modification)	Modifications proposées par l'organisme	Décision du comité d'édition sur chacun des commentaires

CPII/DOM/PNE IG	5.1.1.1	HTTP URI	G	<p>La solution organisationnelle adoptée en Grande Bretagne (<a href="http://data.gov.uk/resources/uris">http://data.gov.uk/resources/uris</a>) nous semble être un modèle à suivre.</p> <p>Le principal problème posé étant celui de la pérennité du résolveur, il nous paraît effectivement utile de préconiser l'usage d'un résolveur pour les données géographiques nationales au niveau du GéoCatalogue, ou mieux, pour l'ensemble des données publiques au niveau de la plateforme data.gouv.fr d'Etalab.</p>	<p>Impliquer davantage Etalab dans la définition d'une stratégie de résolution des URI des données publiques. (définition d'un plan de classement à l'intérieur du domaine data.gouv.fr...).</p> <p>Mais cela relève du scénario 2 qui n'a pas été retenu.</p> <p>Idéalement, les données publiques devraient avoir un identifiant relatif "court", sans espace de nommage http (UUID "bruts" par exemple).</p> <p>L'identifiant complet et résoluble serait fourni par le resolver : nom d'hôte du resolver incluant le nom de domaine HTTP et le sous-domaine ou chemin relatif ainsi que l'identifiant "court" de la ressource ("feuille" de l'URI http absolu).</p>	<p>Le scénario 2 est retenu et ce fonctionnement est tout à fait dans l'esprit du guide pour les organisations qui le souhaitent. Les autres peuvent néanmoins garder la main sur leurs identifiants. Etalab a été impliqué dans le groupe.</p>
CPII/DOM.PNE IG	5.2.2 5.2.3	Normes et standard en matière d'Identifiants et de résolveurs		<p>Cette partie occupe trop de place dans ce document selon nous.</p> <p>Le catalogue de technologies est intéressant mais n'apporte pas directement la solution à la problématique énoncée qui est principalement d'ordre organisationnel, voire politique selon nous.</p>	<p>Mettre toute cette partie en annexe, et centrer le document sur les principales préconisations faites par le groupe de travail.</p>	<p>Accepté</p>
IGN	2.5	Modélisation de l'identifiant INSPIRE		<p>RS_Identifier peut ne pas être correctement reconnu par les CSW</p>	<p>Utiliser plutôt MD_Identifier</p>	<p>Ajout d'une information</p>